

PROGRAMME DE FORMATION AGENT DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX **PERSONNES**

S.S.I.A.P. 2 (Recyclage) Version 1 du 01/01/2022

OBJECTIFS	◆ Préparer et présenter les participants à l'examen d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes, S.S.I.A.P 2 conforme à l'Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010.
PUBLIC CONCERNE	◆ Chefs d'équipe de Service de Sécurité Incendie qualifiés SSIAP 2, ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef d'équipe de sécurité incendie durant les 36 derniers mois, détenteurs d'ERP 2 ou IGH2
PRE-REQUIS	 ▶ (dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 2mai 2005): ❖ Etre titulaire des diplômes S.S.I.A.P., ou d'une équivalence et avoir exercé 1607 heures de pratique au cours des derniers 36 mois ❖ Etre titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité (Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue ❖ Présenter un certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois ▶ SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou PSC1 en cours de validité
DUREE	◆ 21 heures soit 3 jours
LIEU DE STAGE	
METHODE PEDAGOGIQUE	◆ Méthodes active et participative : 55% théorie, 45% pratique
NOMBRE DE STAGIAIRES	◆ De 4 à 12 stagiaires maximum
PROGRAMME	PROGRAMME THEORIQUE: 1ère séquence: Fondamentaux de sécurité incendie 2ème séquence: Mises en situation d'intervention 3ème séquence: Prévention 4ème séquence: Moyens de secours 5ème séquence: Gestion du PC sécurité 6ème séquence: Organisation d'une séance de formation 7ème séquence: L'équipe de sécurité incendie
VERIFICATION DES ACQUIS	 Fiche d'évaluation sous forme de questionnaire à l'issue de la formation Fiche d'évaluation pratique pendant l'exercice feu
EVALUATION DE LA FORMATION ET SANCTION DE LA FORMATION	 Contrôle des connaissances techniques et théoriques par QCM « blanc » durant la durée de la formation. Attestation de mise à niveau SSIAP2-durée de validité 3 ans.



PROGRAMME DE FORMATION AGENT DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX **PERSONNES**

S.S.I.A.P. 2 (Recyclage) Version 1 du 01/01/2022

	• Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques
	ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.
MOYENS ET MATERIELS NECESSAIRES A LA FORMATION	Désenfumage naturel et mécanique Desenfumage naturel et mécanique
	Du compartimentage (clapet)
	Eclairage de sécurité
	Un SSI (valise ou informatique)
	Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure
	d'urgence (électrique, porte automatique.
	Extincteurs (eau, poudre, CO2).Robinet incendie armé
	■ Têtes d'extinction automatique à eau (non fixées). Enregistreur des
	évènements Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de
	ronde
	 Modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation
	d'ouverture, consignations diverses)
	■ Emploi du téléphone (réception, appel)
	Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation,
	traitement)
TARIF	Pour obtenir un devis contacter le : 02.36.47.56.30
TAKII	Tour obtemi an acvis contacter le : 02.30.47.30.30
305	Se présenter avec la fiche de liaison du prescripteur (Mission locale, Pôle
	emploi).
	Test de positionnement et entretien sur rendez-vous
	▶ Réunion d'information collective selon financement
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Se présenter avec pièce d'identité en cours de validité, carte vitale et de quoi
	prendre des notes.
	Délai d'accès : Le mois d'après qui suit l'inscription et selon le minimum de
DACCES	bénéficiaires atteint.
	beneficialies attenit.
	◆ Exercer dans les entreprises des secteurs de la sécurité privée, ou
APRES LA FORMATION	collectivités (sur concours)
	Pour les bénéficiaires en situation de handicap :
PERSONNE EN SITUATION	
D'HANDICAP	N'hésitez pas à nous contacter nous étudierons toutes les solutions adaptées
	avec notre partenaire l'AGEFIPH ILE DE France
	Contact référent handicap MASTERS SERVICES FORMATIONS : 06.59.43.90.59
	·